

Merci de prendre note de ce qui suit concernant la location de matériel chez Areist SA:

- 1) Le matériel peut être retiré ou rapporté entre 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30, du lundi au vendredi. Sur demande le samedi matin.
- 2) Vous êtes priés de prendre une pièce d'identité lorsque vous venez prendre le matériel, une copie de ce document sera effectuée et jointe au bulletin de livraison signé de votre part.
- 3) Une caution de 50 CHF vous sera demandée, soit en cash ou par TWINT. Cette caution sera déduite lors de la restitution du matériel.
- 4) Un inventaire du matériel et les explications d'utilisation sont faits avec vous au moment où vous venez chercher les appareils.
- 5) Nous vous conseillons de téléphoner avant de passer dans nos locaux, ceci afin d'être bien certain que l'un de nos collaborateurs soit là pour vous accueillir.
- 6) Lors de la reddition du matériel, une vérification de l'état est effectuée en votre présence. Les éventuelles pertes ou dégradation des appareils vous seront facturés au prix neuf.
- 7) Le paiement se fait " comptant " ou par TWINT lors de la reddition du matériel. Nous vous serions reconnaissants de venir avec le montant juste, car nous ne disposons pas de système de paiement par carte.
- 8) Retard dans la restitution du matériel, nous facturons chaque jour de retard au tarif jour complet du matériel.
- 9) Pour les entreprises, il est possible d'obtenir une facture payable à 10 jours sur demande.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, vous pouvez nous contacter au :

Tél 024 565 18 48 / Courriel location@areist.ch

Merci de votre compréhension.

